Fiche technique

Agil ®

Herbicide

Herbicide systémique pour la lutte contre les graminées dans les cultures à feuilles larges.

Produit	Agil est un concentré émulsifiable (EC) et contient 9.6% (100 g/l) Propaquizafop. (W 6969)
Cultures	Arboriculture (O), Culture des baies (B), Culture maraîchère (G), Grande culture (F), Sylviculture (S), Culture ornementale (Z).
Spectre d'efficacité	Efficace contre vulpin, agrostide, repousses de céréales, pâturins, folle avoine, ray-grass, millets, chiendent etc. Pas d'efficacité contre les plantes dicotylédones.
Emploi **Culture des baies**	**Cassis, Framboise, Groseilles à grappes, Groseilles à maquereau, Josta, Mûre:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Cassis, Framboise, Groseilles à grappes, Groseilles à maquereau, Josta, Mûre:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles* *repousses de céréales*. **Cassis, Framboise, Groseilles à grappes, Groseilles à maquereau, Josta, Mûre:** 2.5 lt/ha, contre *pâturin annuel*. Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices. **Fraise:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Application: avant la floraison et après la récolte. Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Fraise:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles repousses de céréales*. Application: avant la floraison et après la récolte. **Fraise:** 2.5 lt/ha, contre *pâturin annuel*. Application: avant la floraison et après la récolte. stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.

Arboriculture	**Fruits à noyaux, Fruits à pépins:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Application: avant la floraison et après la récolte. Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Fruits à noyaux, Fruits à pépins:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles repousses de céréales*. **Fruits à noyaux, Fruits à pépins:** 2.5 lt/ha, contre *pâturin annuel*. Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.
Culture maraîchère	**Ail, Betterave à Salade, Céleri, Choux, Èchalote, Oignon, Poireau, Tomate:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Délai d'attente: 8 Semaine(s). Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Ail, Betterave à Salade, Céleri, Choux, Èchalote, Oignon, Poireau, Tomate:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles, repousses de céréales*. Délai d'attente: 8 Semaine(s). **Ail, Betterave à Salade, Céleri, Choux, Èchalote, Oignon, Poireau, Tomate:** 2.5 lt/ha, contre *pâturin annuel*. Délai d'attente: 8 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices. **Asperge, Rhubarbe:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Application: après la récolte. Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Asperge, Rhubarbe:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles repousses de céréales*. Application: après la récolte. **Asperge, Rhubarbe:** 2.5 lt/ha, contre *pâturin annuel*. Application: après la récolte. stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices. **Carotte:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Délai d'attente: 4 Semaine(s). Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Carotte:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles repousses de céréales*. Délai d'attente: 4 Semaine(s). **Carotte:** 2.5 lt/ha, contre *pâturin annuel*. Délai d'attente: 4 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.

	Chicorée witloof (chicorée-endive), Scorsonère: 1 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles*. Délai d'attente: 8 Semaine(s). **Èpinard:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Èpinard:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles repousses de céréales*. Délai d'attente: 3 Semaine(s). **Èpinard:** 2.5 lt/ha, contre pâturin annuel. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices. **Fenouil bulbeux, Haricots non écossés:** 1 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles*. Délai d'attente: 4 Semaine(s). **Patate douce (plein air):** 1lt/ha, contre *monocotylédones annuelles*. Application: après la plantation. Délai d'attente: 30 Jours. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). **Persil:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles*. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Application: post-levée. **Persil à grosse racine (plein air):** 0.75lt/ha, contre *monocotylédones annuelles, repousses de céréales*. Application: post-levée, stade 11-45 (BBCH). Délai d'attente: 30 Jours. 1 traitement par culture au maximum. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). **Pois écossés:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Délai d'attente: 4 Semaine(s). Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Pois écossés:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles repousses de céréales*. Délai d'attente: 4 Semaine(s). **Pois écossés:** 2.5 lt/ha, contre *pâturin annuel*. Délai d'attente: 4 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.
Grande culture	**Betterave à sucre, Betterave fourragère, Féverole, Soja:** 1.5-2.5 lt/ha, contre chiendent rampant. Délai d'attente: 8 Semaine(s). Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée).

	Betterave à sucre, Betterave fourragère, Féverole, Soja: 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles repousses de céréales*. Délai d'attente: 8 Semaine(s). **Betterave à sucre, Betterave fourragère, Féverole, Soja:** 2.5 lt/ha, contre pâturin annuel. Délai d'attente: 8 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices. **Colza:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Délai d'attente: 12 Semaine(s). Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Colza:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles repousses de céréales*. Délai d'attente: 12 Semaine(s). **Colza:** 2.5 lt/ha, contre *pâturin annuel*. Délai d'attente: 12 Semaine(s) Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices. **Pois protéagineux, Pommes de terre:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Délai d'attente: 6 Semaine(s). Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). 3 semaines de délai d'attente pour les pommes de terre primeurs. **Pois protéagineux, Pommes de terre:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles repousses de céréales*. Délai d'attente: 6 Semaine(s). 3 semaines de délai d'attente pour les pommes de terre primeurs. **Pois protéagineux, Pommes de terre:** 2.5 lt/ha, contre *pâturin annuel*. Délai d'attente: 6 Semaine(s). Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices. 3 semaines de délai d'attente pour les pommes de terre primeurs.
Culture ornementale	**Arbres et Arbustes (hors fôret), Cultures florales et plantes vertes, Rosier:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Arbres et Arbustes (hors fôret), Cultures florales et plantes vertes, Rosier:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles*. **Arbres et Arbustes (hors fôret), Cultures florales et plantes vertes, Rosier:** 2.5 lt/ha, contre *pâturin annuel*. Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.

Sylviculture	**Pépinières forestières:** 1.5-2.5 lt/ha, contre *chiendent rampant*. Il est possible de fractionner le traitement (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée). **Pépinières forestières:** 0.75-1.25 lt/ha, contre *monocotylédones annuelles*. **Pépinières forestières:** 2.5 lt/ha, contre *pâturin annuel*. Application: stade 2 à 3 feuilles des graminées adventices.
Mode d'action	La matière active propaquizafop est absorbée en l'espace d'une heure ou deux par les parties vertes des plantes. Elle est ensuite transportée par le courant d'eau et de sève dans toute la plante, y compris les organes souterrains (racines et rhizomes). Les graminées touchées arrêtent de grandir, jaunissent à partir des feuilles du centre et périssent au bout de 10 à 20 jours, suivant la température. Des conditions propices à la croissance favorisent aussi l'activité du produit.
Préparation de la bouillie	Verser le produit directement dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie. **Mélanges:** Dans les betteraves, Agil peut être mélangé avec nos herbicides betteraves. Ne pas ajouter d'huile minérale aux mélanges. **Protection de l'utilisateur:** Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.
Rotation des cultures	Toutes les cultures peuvent être mises en place après une culture normale.
Classement	Danger  Autorisé pour l'utilisation non professionnelle. P 102 Tenir hors de portée des enfants. EUH 066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH 208 Contient [Propaquizafop]. Peut produire une réaction allergique. EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

	SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Comportement dans l'environnement	Eviter le contact du produit avec les eaux. Le produit est homologué par l'OFAG. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Emballage	1 lt, 5 lt, 10 lt.
®	Marque déposée par Adama, IL
A Observer	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 12.01.22/RH/PM/LG0000

Leu+Gygax AG

5413 Birmenstorf, Téléphone 056 201 45 45
3075 Rüfenacht, Téléphone 031 839 24 41
www.leugygax.ch